2016

DES GYNECOLOGUES A LA RENCONTRE DES ADOLESCENTS



Docteur Isabelle ASSELIN Docteur Yahn ROUQUET

Fonds pour la Santé des Femmes 91 boulevard de Sébastopol 75002 Paris



CONSTATS-DONNES EPIDEMIOLOGIQUES

Ces dernières années, de nouvelles méthodes contraceptives sont apparues. Outre la pilule, le préservatif et le DIU (dispositif intra-utérin), les femmes peuvent aussi recourir à l'implant, au patch ou encore à l'anneau contraceptif. Mais selon les données de l'Enquête « fécond » de N. Bajos et de son équipe INSERM-INED sur les pratiques contraceptives 2010 (5 275 femmes enquêtées de 15 à 49 ans—enquête parue en septembre 2012), ces nouvelles méthodes sont encore très peu utilisées (implant : 2,6%; anneau : 1%; patch : 0,4%) et trop souvent non proposées ou insuffisamment expliquées aux patientes. La contraception par la pilule concerne une femme sur deux avec une légère diminution de son utilisation. L'utilisation du préservatif montre une légère progression, le retrait ou le contrôle de la température restent encore souvent utilisés (6,2%). Seulement 3% des femmes n'utilisent aucune contraception alors qu'elles ne souhaitent pas être enceintes.

Malgré cette diversité, en France, environ un tiers des grossesses surviennent alors qu'elles n'étaient pas prévues. Le nombre global d'IVG a également augmenté en 2013 (4,7% selon la DREES; les données 2013 ayant été publiées en juillet 2015), augmentation à rapporter en partie à la surmédiatisation du risque thrombo-embolique lié à la pilule qui a amené les femmes à arrêter du jour au lendemain leur pilule pour retourner à des méthodes « naturelles » (« ogino », retrait) très souvent sans demander conseil à leur médecin prescripteur. Toutefois, on constate une très légère diminution des IVG chez les mineures : 10,5 IVG pour 1 000 mineures de 15 à 17 ans en France métropolitaine en 2011, 9,9 en 2012, 9,7 en 2013.

Le rapport IGAS de 2009 met également en lumière un taux d'échecs contraceptifs préoccupant. 72% des IVG sont réalisées sur des femmes qui étaient sous contraception, et dans 42 % des cas, cette contraception reposait sur une méthode médicale, théoriquement très efficace (pilule ou stérilet). Certaines femmes sous pilule n'ont pas eu d'explications sur la conduite à tenir en cas d'oubli ou décalage supérieur à 12 heures. Ces informations doivent être répétées et surtout, lors des consultations de renouvellement, il ne faut pas hésiter à vérifier si ces informations ont été bien intégrées. D'autres n'ont pas bien compris la prise du schéma séquentiel 21 jours sur 28. Des retards à la reprise sont également fréquents, avec un intervalle libre supérieur à 7 jours ce qui augmente le risque de grossesse (les femmes attendent la fin des « règles » pour reprendre la plaquette suivante).

Il est donc très important dès le plus jeune âge d'informer et de répéter les messages. D'autant que selon une enquête Inpes BVA « Contraception, que savent les français ? » réalisée en 2007, les français déclarent qu'ils ont une bonne connaissance des méthodes contraceptives. Or, de nombreuses autres enquêtes prouvent le contraire. Si plus de 97% des personnes interrogées connaissent la pilule et 93% le stérilet (DIU), 34% des jeunes de 15-20 ans craignent que la pilule rende stérile. De plus, 11% des jeunes âgées de 15 à 20 ans déclarent que la pilule protège des maladies et des infections sexuellement transmissibles. Le mot contraception ne « parle » donc pas à tous les jeunes, il y a souvent confusion (d'où la nécessité de le définir en préambule de toute intervention). Nathalie Bajos (sociologue à l'INSERM-INED) décrit une norme contraceptive très

Docteur Yahn ROUQUET Membre Fondateur du Fonds pour la Santé des Femmes





répandue en France : préservatifs au début de la vie sexuelle, puis de longues années pilule et le DIU quand on a le nombre d'enfants souhaités.

Par ailleurs, l'âge moyen au premier rapport sexuel étant autour de 17 ans et l'âge moyen à la 1ère maternité à 30 ans, cela fait de longues années avec la pilule, avec la probabilité d'oublis, voire une lassitude au vu de la contrainte quotidienne. D'où la nécessité de connaître les autres méthodes possibles, dont celles longue durée Nexplanon et DIU (pour les patchs et anneaux, étant non remboursés, chers, cela limite leur promotion chez les mineures).

QUELQUES CHIFFRES:

- Chez les 15-24 ans, 1 grossesse sur 2 n'a pas été planifiée.
- Un peu plus de 4 jeunes filles sur 10 ont eu recours à la contraception d'urgence après un rapport sexuel non protégé selon l'édition 2013 de l'étude « France, portrait social » de l'INSEE
- La loi de 2001 sur l'information sexuelle à l'école (au moins 3 séances annuelles par groupes d'âge homogènes) n'est pas pleinement appliquée. En revanche, la pornographie est facilement accessible par internet (2/3 des jeunes ont pour 1ère information sexuelle ces sources pornographiques...)
- Selon l'étude Sivis du ministère de l'Education, qui recense les violences dans les établissements scolaires du second degré, 11,2 incidents graves se sont produits pour 1.000 élèves en 2010. Parmi eux, 2 % étaient des agressions sexuelles envers les filles.
- En France, on compte 90 000 IVG chez les moins de 25 ans, avec un taux élevé chez les 20-24 ans ce qui est « normal » car ces jeunes ont une vie sexuelle et ne se projettent pas encore dans la maternité.
- En France, 24 adolescentes pour 1000 âgées de 10 à 18 ans sont enceintes. Avec la Suède, la France a l'un des taux les plus faibles de grossesse chez les adolescentes (notamment par rapport aux Etats-Unis qui ont le taux le plus fort des pays industrialisés). Selon Nathalie Bajos, 70% des grossesses des adolescents se terminent actuellement par une demande d'IVG contre 30 % il y a 20 ans.

Fort de ces constats, il paraît important de développer des actions spécifiques d'éducation à la sexualité en direction des lycéens et d'actualiser leurs connaissances sur la contraception, l'IVG, le dépistage et la prévention des infections sexuellement transmissibles. L'objectif est de :

 favoriser une vie affective épanouie et une sexualité se déroulant dans le respect mutuel des deux sexes (égalité filles-garçons);

Docteur Yahn ROUQUET Membre Fondateur du Fonds pour la Santé des Femmes





développer chez les adolescents des attitudes et aptitudes de protection vis-à-vis des risques liés à la sexualité (la vie affective et sexuelle).

L'adolescence est une tranche d'âge particulière où les jeunes ne vont plus voir de pédiatre, mais ne vont pas encore consulter de gynécologue. Les centres de planification maillent insuffisamment le territoire, ils sont inconstamment repérés comme structures-ressources. De plus, nombreux sont les adolescents qui ne peuvent dialoguer sur cette thématique dans leur famille (pour de multiples raisons). Enfin, il y a un décalage entre une culture très érotisée qui soumet les jeunes à un flux constant d'informations et d'images très explicites concernant la vie sexuelle et l'absence de dialogue sur la sexualité (les relations avec leurs parents ne sont pas adaptées le plus souvent à un dialogue sur ces thèmes).

Il est donc crucial que les professionnels de santé s'engagent au sein de la communauté éducative à être acteurs de ce dialogue, aillent à la rencontre de ces jeunes, soient capables de tendre des perches et de se positionner comme personnes et professionnels-ressources potentielles (car les ados ne viendront pas à eux!)

SYNTHESE DU PROJET FSF

Objectif général

L'objectif du projet est double :

- 1. Accompagner l'entrée en sexualité pour qu'elle soit librement choisie épanouie et responsable;
- 2. Diminuer le nombre de grossesses, d'IST et de violences sexuelles chez les mineures c'est-àdire promouvoir la santé sexuelle dans cette population.

Objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels du projet sont :

- Participer à l'information des lycéens dans le domaine de l'affectivité et la sexualité, afin de les accompagner sur le chemin de relations respectueuses et protégées;
- Informer sur les risques liés à la sexualité, notamment la grossesse ;
- Aider à élaborer un choix contraceptif et éviter le parcours de l'IVG.

Déroulement du projet

Le projet-action viserait deux types de population :

1. Les infirmières scolaires, qui seraient formées durant une journée par un gynécologue.

Docteur Yahn ROUQUET Membre Fondateur du Fonds pour la Santé des Femmes

CNGOF - 91 boulevard de Sébastopol - 75002 Paris Contact : Marie DELANOË

mdelanoe.cngof@gmail.com





2. Les lycéens de classe de seconde, qui auraient l'occasion de rencontrer durant deux séances un gynécologue ou un médecin formé.

Il se déroulerait en 2 phases :

- 1. Phase d'expérimentation dans 2 départements pilote (lle de France et Normandie)
- 2. Phase de généralisation du dispositif à tout le territoire

VOLET 1 DU PROJET : FORMATION DES INFIRMIERES SCOLAIRES

Objectif de la formation

Il s'agit de faire en sorte que les gynécologues participent à une journée de formation des infirmières scolaires. Les 4 948 infirmières scolaires qui interviennent dans les lycées sont en effet les professionnels-ressource de 1ère ligne, en contact quotidien avec les lycéens. Cette formation répondrait aux nouvelles missions des infirmières scolaires à savoir le renouvellement d'une contraception orale (décret n°2012-35 du 10/01/2012 : possibilité de renouveler une prescription de contraception orale datant de moins d'un an et pour une durée maximale de 6 mois + décret n°2012-883 du 17/7/2012). Pourraient également participer à cette formation les enseignants volontaires – SVT, éducation sportive, voire conseillers principaux d'éducation.

Cette journée de formation académique serait préparée en collaboration avec l'infirmière régionale technique attachée au médecin en poste au rectorat. Elle se déroulerait dans un établissement secondaire susceptible d'accueillir les personnes concernées par cette formation ou au rectorat. En amont, chaque participant renseignerait un document « recueil des attentes/cette formation ».

Journée type de formation des infirmières scolaires

9H00 : **PRESENTATION DE LA JOURNEE**- Equipe FSF - Directeur de l'établissement d'accueil Le principe est de réactualiser les connaissances sur la sexualité adolescente et les moyens de prévention, de susciter la réflexion et d'établir un dialogue afin de répondre à des situations pratiques.

9H15: GENERALITES SUR LA SEXUALITE DES ADOLESCENTS

Comprendre la sexualité des adolescents :

- 1- Quels sont les déterminants des attitudes et des comportements sexuels? schéma de Frieze et Tremblay
- 2- Comment communiquer avec les adolescents en général ? Et sur cette thématique en particulier ? Comment parler de la sexualité aux adolescents ? schéma de Becker
- 3- La sexualité expliquée aux adolescents : les thèmes
 - La rencontre
 - Relation affective et respect

Docteur Yahn ROUQUET Membre Fondateur du Fonds pour la Santé des Femmes

CNGOF - 91 boulevard de Sébastopol - 75002 Paris Contact : Marie DELANOË mdelanoe.cngof@gmail.com



COLLÈGE NATIONAL DES GYNÉCOLOGUES ET OBSTÉTRICIENS FRANÇAIS



- Différences filles-garçons: les rôles sociaux, sexuels, les sexualités féminines, masculines
- Les « dérives »
- Sexisme-violence-agressions
- En pratique : fête, alcool, drogues et sexe
- Guide d'information sur le net et qu'attendre des réseaux sociaux
- 4- Conseils aux parents, aux enseignants, à tous les adultes en charge d'éducation (la sexualité est un paramètre important de la construction identitaire)

10H45 : PAUSE - Préparation des questions sur la 1ère partie

11H00: REPONSES AUX QUESTIONS

11H30: Rappel sur la physiologie de la reproduction

Les METHODES NATURELLES sont-elles encore utilisées ? Coït interrompu, Ogino, températures, Billings

12H30: DEJEUNER

14H00 : **CONTRACEPTION HORMONALE** - oestroprogestatifs : voie orale (2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} génération), voie percutanée, voie vaginale et progestatifs purs (voie orale, implants, injectables)

15H: CONTRACEPTION PAR DIU, le DIU est un choix possible chez les adolescents

15H15: CONTRACEPTION LOCALE: préservatifs, spermicides, diaphragme et capes

15H30: RAPPEL SUR LES IST ET LE DEPISTAGE

16H: CONTRACEPTION D'URGENCE: orale, DIU, législation

16H15: LES URGENCES EN MILIEU SCOLAIRE

- Grossesse législation sur l'IVG
- Agressions sexuelles et viol-législation
- Comment aider un adolescent en difficulté ? Les structures-ressources

16H45 : **SYNTHESE et EVALUATION DE LA JOURNEE** - Equipe FSF - Directeur de l'établissement d'accueil

Docteur Yahn ROUQUET Membre Fondateur du Fonds pour la Santé des Femmes





BUDGET PREVISIONNEL VOLET 1

13 régions académiques à partir du 1^{er} Janvier 2016

Par région académique, 4 journées de formation prévues soit une formation pour 2 départements en moyenne et 52 missions au total.

DEPENSES (arrondi à l'unité)					
Désignation	Nb de missions	Coût/mission	Coût TTC en €		
Formation des infirmières scolaires					
Formation des formateurs pendant 1 journée *1 (26 formateurs, 200€/pers./déplacement + 500€/journée de formation pour les 2 experts)	-	119,00	6 200,00		
Frais de déplacement gynécologues formateurs FSF(200€/pers./journée de formation)	52	400,00	20 800,00		
Indemnisation des 2 gynécologues formateurs (500€/jour/formateur)*2	52	1000,00	5 200,00		
Indemnité repas pour gynécologues FSF (15€/pers./journée de formation)	52	30,00	1 560,00		
Frais de fonctionnement du FSF (10%)	52	155,00	3 376,00		
Total Dépenses prévisionnelles (arrondi à l'unité)		1 704,00	37 136,00		

Objectif formation des formateurs*1 : sensibilisation à la méthodologie en éducation sexuelle et réflexion d'homogénéisation des pratiques

• 2 gynécologues par région académique soit 26 formateurs au total

Indemnisation des 2 formateurs (500€/jour/formateur)*2 : indemnisation pour perte d'activité des deux médecins + préparation en amont des interventions + travail de coordination des différents acteurs (rectorat, chefs d'établissement, équipes pédagogiques et siège FSF) + analyse des questionnaires d'évaluation de fin de formation et restitution aux partenaires

Docteur Yahn ROUQUET Membre Fondateur du Fonds pour la Santé des Femmes





VOLET 2 DU PROJET : RENCONTRE ENTRE UN GYNECOLOGUE ET DES LYCEENS

Objectif des rencontres

Le projet repose sur l'organisation de rencontres entre des gynécologues et des lycéens de classe seconde dans tous les lycées français (530 299 élèves de seconde en France en 2013-2014 selon le Ministère de l'Education). L'objectif serait de participer à l'information des lycéens dans le domaine de l'affectivité et de la sexualité afin de les accompagner sur le chemin de relations respectueuses et protégées. Ces rencontres doivent permettre de prendre conscience des risques liés à la sexualité, notamment la grossesse, et d'élaborer un choix contraceptif.

Les objectifs secondaires de ce projet sont :

- 1. d'établir un climat de confiance pour ouvrir un espace de dialogue, pour libérer la parole et pour identifier le gynécologue comme potentielle personne-ressource
- 2. d'apporter des connaissances sur la sexualité féminine et masculine, la contraception : acquisition de savoir
- 3. d'accompagner la pensée réflexive de ces jeunes afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'une contraception : acquisition de savoir-faire et savoir-être

Déroulé type d'une rencontre

L'idée est de faire entrer dans les établissements un intervenant professionnel extérieur à la vie scolaire sans aucun lien avec l'histoire de chacun. D'une part, ce projet participe à l'obligation légale : depuis le 4/7/2001, 3 séances d'éducation sexuelle par an dès le CP sont obligatoires. D'autre part, ce projet facilite l'échange et une parole libérée sur cette thématique. La présence de l'infirmière scolaire est indispensable et **souhaitée** : elle aussi est liée au secret professionnel et sera la professionnelle—ressource qui assurera le relais de ces interventions.

Préalablement à cette intervention, le gynécologue compétent aura rencontré le directeur de l'établissement, les équipes pédagogiques, et aura, si possible, assisté aux réunions du CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) qui ont lieu systématiquement 1 fois par trimestre. Il est essentiel que cette future intervention soit bien intégrée dans le dispositif existant. La durée de cette intervention sera de deux heures suivie d'une deuxième intervention d'une heure.

Les objectifs pédagogiques pour les jeunes sont multiples :

- s'approprier des connaissances dans le domaine de l'anatomie, de la physiologie, la psychologie et le droit : se connaître soi-même, accepter l'autre dans sa différence, respecter la liberté et les limites de chacun.

Docteur Yahn ROUQUET Membre Fondateur du Fonds pour la Santé des Femmes





- acquérir des compétences : être capable de parler de son corps et de ses sentiments, prendre en compte les risques liés à la sexualité, recourir aux personnes et lieux ressources.
- **développer des attitudes** : s'estimer, avoir confiance en soi, se protéger, accepter l'autre dans sa différence, exiger le respect mutuel et élaborer une démarche contraceptive.

Le principe est de favoriser les échanges et d'éviter le cours magistral. En préambule seront précisés le cadre de ces interventions, la charte éthique et le principe sur lequel repose ces échanges, à savoir la confidentialité. Ensuite sera présenté le contexte de la sexualité, des premiers rapports (aspects socio-culturels, familiaux, psychologiques, physiologiques et juridiques). Enfin seront exposés les différents moyens de protection lors de rapports sexuels. Le gynécologue proposera à l'issue de la première séance un questionnaire d'évaluation anonyme où les élèves pourront poser leurs questions sur ces différents thèmes par écrit et de façon anonyme afin de faciliter l'expression.

Lors de la deuxième séance, après le feed-back sur la première séance auprès des élèves, le gynécologue reprendra et généralisera les questions posées sur l'évaluation de la première séance.

Dans un premier temps, ce projet sera mis en place dans des départements dits « pilote » où des gynécologues sont d'ores et déjà prêts à s'approprier le projet.

Date de début envisagée : septembre 2016

Nombre total de bénéficiaires estimés en 2016 : 1260 élèves de seconde

Docteur Yahn ROUQUET Membre Fondateur du Fonds pour la Santé des Femmes





Budget prévisionnel volet 2 – année 2016

- 3 régions académiques pilotes à partir de septembre 2016
- 2 lycées par région académique, 6 classes par lycée, 35 élèves en moyenne par classe
- 12 rencontres par région académique, 4 gynécologues par région

DEPENSES (arrondi à l'unité)					
Désignation		Coût/mission	Coût TTC en €		
Intervention des gynécologues en classe de seconde					
Formation des formateurs pendant 1/2 journée *1 (12 formateurs, 200€/pers./déplacement + 250€/pers. pour les 2 experts)	-	81,00	2 900,00		
Frais de déplacement gynécologue FSF (200€/pers. pour les trois déplacements)	36	200,00	7 200,00		
Indemnisation gynécologue (500€/pers. pour le travail préparatoire et les deux interventions)	36	500,00	18 000,00		
Réunion d'évaluation*3 (12 formateurs, 200€/pers./déplacement + 250€/demi- journée de formation)	-	81, 00	2 900, 00		
Frais de fonctionnement du FSF (10%)		86,00	3 100,00		
Total Dépenses prévisionnelles (arrondi à l'unité)		948,00	34 100,00		

Objectif formation des formateurs*1 : sensibilisation à la méthodologie en éducation sexuelle et réflexion d'homogénéisation des pratiques

• 4 gynécologues par région, 3 régions pilotes

Réunion d'évaluation*3 : présentation des bilans et retour d'expériences une fois par an

Docteur Yahn ROUQUET Membre Fondateur du Fonds pour la Santé des Femmes

